Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 42 (2005)

Heft: 1657

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

domainepublic.ch

Bonnes œuvres à bon marché

Foire du commerce équitable à Berne et conférence sur le microcrédit à Fribourg. Au mois d'août, la Confédération a fait pleins feux sur deux formes d'aide au développement qui ne lui coûtent pas cher. Avec des retombées positives pour les grands distributeurs. Bon et bon marché. C'est parfait lorsque les caisses sont vides!

a Suisse n'est pas championne de la coopération au développement. Pour tenir ses engagements internationaux d'élever son aide à 0,4% du PIB le gouvernement a intégré le coût des demandeurs d'asile. Cette opération comptable n'est guère brillante. Mieux vaut mettre en évidence des réussites plus honorables. A Fribourg, un film sur la création d'une exploitation agricole au Bangladesh avec l'aide d'un microcrédit octroyé par la Suisse a prouvé que de «petits sous» peuvent générer de «grands bénéfices». A Berne, la foire du commerce équitable, qui a envahi les rues de la ville avec des produits tropicaux, a illustré l'exceptionnel succès du commerce équitable en Suisse.

Tout le monde connaît la marque Max Havelaar. Son taux de notoriété en Suisse est de 85%, une performance dans le monde de la publicité. Le label est connu. Son fonctionnement l'est un peu moins. En 1992, les œuvres d'entraide créent Max Havelaar Suisse dans le but de développer la vente de produits offrant un revenu équitable aux paysans du Tiers-monde. Cette fondation n'est pas elle-même un distributeur. Elle vend des licences qui donnent le droit de commercialiser des produits sous

son label. Sa connaissance du terrain et ses contrôles garantissent que les cultivateurs obtiennent un revenu équitable, que leurs coopératives sont bien gérées et que la production respecte l'environnement. Les distributeurs peuvent, sans contrôle de leur part, faire promotion sur l'aspect éthique des produits offerts. Le succès est ébouriffant. En 2004, le chiffre d'affaires des produits vendus sous ce label atteint 210 millions de francs. C'est une croissance de 35% alors que le commerce de détail est en quasi stagnation. Les parts de marché sont impressionnantes: 47% pour les bananes, 28% pour les fleurs coupées, 15% pour l'ananas. Elles sont plus modestes, à 6%, pour le café, le riz et le jus d'oranges. Avec ces chiffres la Suisse est, de loin, championne mondiale du commerce équitable.

Les origines du succès sont diverses. Max Havelaar Suisse peut s'appuyer sur une structure internationale active dans quatorze pays européens, aux Etats-Unis, au Canada et au Japon. Son démarrage a été financé par le seco pour un montant de 2,9 millions étalés sur une décennie. Coop a donné la seconde impulsion.

l'article d'Albert Tille continue en page 7

Sommaire

La fiscalité de l'épargne enrichit la place financière suisse. page 2

Le 25 septembre vu de Riga.

L'asile au fil du temps, à l'heure d'une nouvelle révision de la loi.

pages 4 et 5

Le dixième anniversaire de la fondation Hirondelle, faiseuse de radios.

page 6

Pro Helvetia récite l'alphabet de la culture.

Le couteau suisse résiste aux contrefaçons. page 8

Pétrole

Réduire le niveau des taxes grevant le prix de l'essence pour préserver le portemonnaie des consommateurs ne ferait que reculer l'échéance et rendre plus douloureuses des adaptations inévitables.

Car les gisements ne sont pas infinis.

Edito page 3

Annoncer les rectifications IAA 1450 Sainte-Croix

9 septembre 2005 Domaine Public nº 1657 Depuis quarante-deux ans, un regard différent sur l'actualité